Classement des facs de droit par l'Etudiant

Par **Rider**, le **10/09/2005** à **18:24**

Bonjour a tous, je suis nouveau sur ce forum...je suis en deuxième année de droit...

Je sais que l'Etudiant avait en mars 2005 fait un classement des meilleures facs selon les domaines et qu'il y avait le classement des 50 premières facs de droit (apparemment les critères ne seraient pas simplement le taux de réussite mais aussi le dynamisme et l'encadrement des étudiants)

http://www.letudiant.fr/libletudiant/pr ... tbis%2Easp

J'ai cherché partout sur internet mais je n'ai rien trouvé et j'aurais vraiment besoin de ce classement donc si quelqu'un avait un lien vers un site le donnant ou alors une image (scan, photo, etc...) des pages en question, ça serait très apprcécié...

Merci d'avance...c'est vraiment très important...

Par **moko**, le **10/09/2005** à **21:35**

L'article est payant sur le site de l'étudiant.
Donc on n'a pas le droit de te donner les renseignements ou même de prendre une photo de la page.
Par contre, vu que j'ai ce magazine, je peux répondre à tes questions ou te donner des infos sur des facs précises. (mais pas tout l'article)

voila, désolé mais droits de reproduction et d'auteurs obligent :wink: Smiley not found or type unknown

Par **Laurent**, le **10/09/2005** à **21:45**

mmmhhh? Dommage que je n'ai pas vu l'article "que faire après un bac S?" trois ans plus tôt... m'enfin le droit c'est pas mal...

Puis-je vous demander ce qu'ils pensent de la fac de Metz dans cet article M.Moko? Et pis la fac de Nancy, comme ça il n'y aura pas de jaloux ^^

Merci!

Par **moko**, le **11/09/2005** à **00:10**

En fait, ce classement est pour ma part totalement erroné.
Comme l'a dit Rider, [quote:uszcikuc](apparemment les critères ne seraient pas simplement le taux de réussite mais aussi le dynamisme et l'encadrement des étudiants) [/quote:uszcikuc]
Ainsi, on trouve en première place la fac de droit de Lyon 3 alors que tout le monde sait que c'est Assas la meilleure.
Bref, désolé pour ceux de Lyon 3 sur ce forum, mais cette première place est uniquement due au petit nombre d'étudiants dans les groupes de TD, des profs et des changés "près" de leurs étudiants et un cadre agréable.

Cependant, il paraît évident qu'un classement proprement dit des facs de droit (des facs en général) est totalement impossible. En effet, on ne peut pas prendre en compte les résultats de réussite vu qu'il n'y a aucune sélection à l'entrée, ni aucun concours! Si le taux de réussite est bas (comme à Assas, c'est parce que les profs sont exigents) alors que s'ils sont bas par exemple à la Réunion, c'est parce que les étudiants n'ont pas forcément un très bon niveau, ou alors c'est car il y a plus de gens qui ne travaillent pas. Donc tout ceci est impossible à mettre en oeuvre.

Pour ce qui est de ta question Laurent, je n'ai pas le magazine sous les yeux mais de mémoire, les facs de Metz et Nancy sont relativement proches, avec une légère avance pour Nancy. Mais parfois, Assas est derrière Nancy!
Si tu veux plus de précision, je retourne chez moi Mercredi prochain et je récupérerai ce numéro de l'Etudiant.

Voila, à bientot .wink:

moko Image not found or type unknown

Par **Laurent**, le **11/09/2005** à **11:03**

Oui c'est clair que ce genre de classement c'est souvent n'importe quoi...

On aurait pu espérer une bonne surprise cette fois mais bon la tâche semble, comme tu le souligne, presque impossible à réaliser et se révèle immensément subjective... D'autant que cela dépend aussi des matières, par exemple à Metz je dirais que si le droit privé semble assez mal loti, le droit public est plutôt bien représenté, surtout avec les nouveaux Masters...
;)

En tout cas, ce n'est pas la peine de te casser la tête à chercher le magazine Moko Image not found or type unkn

et puis quelle que soit la fac, le Droit ne change pas et c'est nous qui travaillons...

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés

Une licence est une licence que l'on soit à Assass ou à la Réunion... En tout cas c'est mon opinion ;) Image not found or type unknown

Par **anonym**, le **11/09/2005** à **13:26**

j'ajouterai même que ce classement est d'autant plus impossible qu'il ne peut correspondre aux critères que chaque étudiant considère comme les plus importants, puisque sur certains points au moins nous n'avons pas tous les mêmes goûts!
de plus, il me paraît logique que ce sont les professeurs qui font d'une fac ce qu'elle est (pour une grande partie en tout cas)OR ils sont souvent très divers, et suscitent rarement l'unanimité chez tous, chacun ayant ses préférences au niveau de l'enseignement..

Par **moko**, le **12/09/2005** à **13:08**

[quote="anonym":26wyivv4]il me paraît logique que ce sont les professeurs qui font d'une fac ce qu'elle est[/quote:26wyivv4]
Exactement. Par exemple, à Nancy, on a de très bons profs en droit privé.. Mais ça ne veut pas dire qu'un étudiant qui voudra faire sa carrière dans le public à Nancy n'aura pas de bonnes connaissances et ne jouira pas de bons cours.

[quote="Laurent":26wyivv4]quelle que soit la fac, le Droit ne change pas et c'est nous qui travaillons...[/quote:26wyivv4] :lol:

Ca, c'est bien dit Image not found or type unknown

PS: je sais où est le magazine, je te donnerai les infos en fin de semaine, aucun probleme :wink:

Image not found or type unknown

Par **sam@41**, le **18/09/2005** à **15:46**

:?

et rouen elle est à quelle place ? Image not found or type unknown

Par **janus**, le **13/10/2005** à **09:26**

Je voulais savoir a quelle place se situe les facs de droit d'Aix-Marseille III et la fac de droit de

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés

Corte

Par **Pisistrate**, le **13/10/2005** à **16:07**

Globalement, on peut distinguer :

* Les facs de droit "prestigieuses" comme la Sorbonne, Panthéon-Assas, Lyon III, Poitiers, Bordeaux etc.
:roll:

* Les autres facs... Image not found or type unknown

C'est quand même très limité comme classement! Un cours de droit des obligations est à peu de choses près le même dans toutes les facultés de droit en France, et aussi presque le même d'un livre à un autre... Et heureusement! Je peux dire, après avoir eu un professeur de droit pénal fort réputé, que les différences entre les cours restent dans tous les cas quasi-négligeables : tel prof va paraître plus motivé que tel autre, tel prof va avoir plus d'expérience professionnelle que tel autre... mais ça s'arrête là.

Après c'est sûr qu'il y a des parcours plus faciles que d'autres en fac de droit. Les "meilleures" facs sont souvent les plus "dures", mais il est toujours possible de choisir les options les plus faciles... Ainsi tel parcours dans une fac dite prestigieuse pourra être plus simple que tel autre dans une fac banale.

Par **Henri**, le **25/11/2005** à **22:50**

1) Nancy
2) toutes les autres

menfin un peu de chauvinisme !

Par **Meeli**, le **15/04/2013** à **19:16**

Serait-il possible de savoir ou se situe la petite fac de pau dans tout ça ?

Par **bulle**, le **15/04/2013** à **20:10**

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés

Bonjour,

Je ne pense pas que la réputation d'une fac compte. Ce qui compte c'est la réputation du M2 que vous y obtenez.

Par **Yn**, le **16/04/2013** à **11:24**

Meeli, les classements ne veulent rien dire. Tu peux toujours essayer de déterminer si une université propose une formation de qualité avec les quelques critères suivants qui n'ont rien d'exhaustif :

- L'offre de M2 (des formations variées dans toutes les branches du droit témoignent du dynamisme des enseignants, de l'attraction de l'université dans la région, etc.). Quand une fac de droit affiche une vingtaine de M2, voire plus, tu peux raisonnablement penser que celle-ci offre une bonne formation "initiale" (jusqu'au M1).

- Les exigences quotidiennes de travail : faut-il rédiger, chaque semaine, un exercice complet dans les deux TD ? Il n'y a pas de mystère, plus les étudiants sont contraints à travailler, plus ils progressent.

- Les taux de réussite et le nombre d'étudiants inscrits : c'est proportionnel, plus les étudiants sont nombreux plus les taux de réussite sont bas. Les bonnes universités attirent des étudiants dès la L1, c'est encore un gage du sérieux de l'établissement.

- Les enseignants et l'aspect "recherche" de l'université : des enseignants qui noircissent les revues juridiques, qui publient et organisent des colloques témoigne du dynamisme de l'université. De plus, une école doctorale qui accueille de nombreux doctorants est signe d'une formation recherchée (les doctorants souhaitent avoir un directeur de thèse renommé), on peut alors penser que les TD dispensés par les thésards seront bons.

Bref, ce n'est pas une science exacte, mais si ton université répond à ces critères, c'est qu'il s'agit d'une "bonne" fac.

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés